

MARCHÉ DE NOËL CHARBONNIERES (ETALANS)2026

Date, lieu et horaires :

Celui-ci se déroulera le samedi 12 décembre 2026 de 14H à 21H00 environ à la salle des fêtes de Charbonnières les Sapins

Installation :

Les artisans pourront s'installer à partir de 12H et le démontage sera possible dès 21H suivant la présence des visiteurs.

Stationnement des véhicules :

Les exposants devront mettre leur véhicule à l'endroit qui leur sera indiqué afin de ne pas gêner les animations et les exposants qui seront placés sur le parking.

Restauration :

Sur place il y aura une buvette, du vin chaud, des crêpes et restauration.

Tarifs :

Emplacement à l'intérieur :

- | | |
|--|-----|
| • 2 tables de 1m20 | 25€ |
| • Table supplémentaire de 1m20 (maxi 1 par personne) | 10€ |

Emplacement à l'extérieur :

- | | |
|---|---------|
| • Nu (prévoir abri, table et chaise...) | gratuit |
| • Table de 1m20 | 10€ |

Articles exposés :

Tout article exposé devra être du « fait main ».La revente de produits non artisanaux ne sera pas acceptée.

Le Comité se réserve le droit de refus le jour du marché de Noël.

Sécurité :

- Les articles exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire.
- Le comité des fêtes décline toutes responsabilités en cas de vol ou de détérioration.
- Chaque exposant s'engage à rendre propre son emplacement.

Pour les emplacements à l'extérieur :

- Ne pas utiliser de chauffage électrique (non supporté par le réseau)
- Ne pas utiliser de lampe halogène (non supporté par le réseau) mais prévoir une lampe à led
- Penser à prendre un enrouleur pour vous brancher à l'électricité.

Publicité :

L'évènement sera annoncé sur France Bleu, dans l'est républicain, sur différents sites d'internet, sur facebook.

Des affiches seront mises dans les magasins et dans les villages alentours.

Des flyers seront distribués.

Des panneaux seront mis en bordure de route autour d'Etalans.

Absence et annulation :

En cas d'absence le jour sans avoir averti au préalable , les chèques d'inscription et de caution seront encaissés.

En cas d'annulation à moins de 5 jours avant, le chèque de caution sera encaissé et celui de réservation restitué par voie postale.

Validation de votre inscription :

Chaque exposant devra fournir :

- Le présent règlement daté et signé
 - Le bulletin d'inscription dûment rempli
 - Un chèque de caution de 20€ qui vous sera restitué en fin de journée après contrôle de votre emplacement.
 - Un chèque pour le règlement de l'emplacement
- L'ordre des chèques sera « Comité des fêtes d'Etalans ». Ils seront retirés après le 12/12/2026.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Le tout sera à adresser **avant le 20/11/2026** à :

Mme Piquard Françoise

2 rue de baru

25580 Etalans

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Mme Piquard au 03 81 59 25 36 ou 06 18 74 61 92

mail = gfpiquard@club-internet.fr

Date et signature de l'exposant précédé de la mention « lu et approuvé »